Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe

Band: 1 (1986) **Heft:** 1: Gazette

Rubrik: Il est moins une

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

IL EST MOINS UNE

Les caves Malaga à Lenzburg

Les caves Malaga furent érigées en 1889 dans un style rappelant l'Espagne, l'origine du vin vendu. Ce bâtiment original et unique en Suisse est un témoin de l'époque où notre pays se mettait à prospérer économiquement. La Commission fédérale des monuments historiques ainsi que les service de conservation des monuments du canton d'Argovie estiment que cette construction est digne d'être protégée.

Malheureusement, le Conseil communal (législatif) de Lenzburg a refusé d'accorder une somme de 500 000 francs qui aurait permis au canton ainsi qu'à la Confédération de débloquer à leur tour des subventions. Ce crédit aurait dû être affecté à la réalisation d'un vivarium abritant des reptiles et autres animaux venimeux. Ce projet assurait la survie de ce bâtiment unique.

Le propriétaire en titre a acquis les caves Malaga en 1981, afin d'éviter qu'elles fussent démolies. Mais la charge financière que représente l'immeuble inoccupé ainsi que les 4 000 m attenants, devient trop lourde. Ces caves ne seront sauvées que si on réussit à trouver rapidement un acheteur intéressé par le terrain. Deux solutions sont imaginables: soit l'acquéreur réalise le vivarium, soit il est d'accord de construire sur la parcelle en question tout en gardant intact le bel immeuble. Deux projets allant dans ce sens ont été esquissés: ils prouvent que l'opération peut être tout à fait rentable. Signalons enfin que la décoration de la façade peut parfaitement servir de carte de visite originale pour l'utilisateur futur de ces caves. L'association Pro Malaga-Kellerei espère encore pouvoir sauver ce bâtiment commercial.

Adresse utile: Vereinigung Pro Malaga, Jurg Keller, Wohntalerstr. 40, 8057 ZURICH. Tél: 01/361.32.28.

Les minoteries de Thoune

Depuis le moyen âge, la zone des minoteries de Thoune est constituée d'une succession de bâtiments artisanaux ou industriels qui donne un cachet tout particulier à la rive de l'Aar au centre de la ville. Selon les besoins du moment, les différents bâtiments ont subi, aux cours des siècles, des transformations dues aux améliorations techniques. Pourtant ce lieu a toujours conservé sa fonction dans le tissu urbain.

En 1983, à l'occasion d'un concours d'architecture, plusieurs créateurs présentèrent des solutions intéressantes démontrant que le quartier pouvait être adapté aux exigences modernes. Le centre de la vieille ville de Thoune aurait ainsi pu subir une cure de rajeunissement fort utile en conservant une partie du tissu existant tout en édifiant de nouveaux immeubles.

Mais surprise, les citoyens refusent lors d'une votation, de conserver quoi que soit. On rasera le tout pour ouvrir un espace vert et créer un WC souterrain. Cette décision, véritable "vandalisme démocratique" selon un

citoyen ulcéré, rappelle que d'autres témoins du passé disparurent suite à des consultations populaires dont on mesura et regretta, mais un peu tard, les conséquences désastreuses: démolition de la Christoffelturm sur la place de la gare à Berne en 1865, disparition de la Gewerbeinsel sur la Limmat pour y ériger une annexe provisoire des magasins Globus (entre Central et la gare). Pourtant, certaines autorités ont su changer d'avis, comme à Genève lorsqu'il fut question, un temps, de démolir les Halles de l'Ile.

Grâce à l'opposition de la section locale du parti vert "Alternative démocratique", le permis de démolir n'a pas encore été accordé. Et finalement, une expertise sur la valeur historique et architecturale de l'ensemble vient d'être commandée.

Espérons que l'opinion publique sera d'accord de changer son fusil d'épaule. Il faudra informer largement les citoyens si la décision première devait être reconsidérée et qu'une solution plus raisonnable puisse être envisagée.

Adresse utile: Demokratische Alternative Thun-Oberland, Postfach 57, 3602 THOUNE

Ecole communale de Köniz

L'école de la commune de Köniz (BE) a été construite en 1850. Il s'agit d'un bel exemple de construction de type rural qui domine, par sa masse imposante, l'ancien village. Le conseil communal (exécutif) entend se débarrasser de cette bâtisse, la rénovation coûtant trop cher à ses yeux. Reste que la Ligue suisse pour le patrimoine (Heimatschutz) ainsi que le service de conservation des monuments du canton de Berne considèrent que cet immeuble doit être sauvé.

Le dossier se trouve maintenant sur le bureau du préfet de Berne. Une expertise du bâtiment sera effectuée.

Il semblerait ainsi qu'il soit encore possible d'éviter une erreur irréparable.

Fabrique à Horgen

Les bâtiments industriels présentant un intérêt archéologique sont encore souvent considérés comme trop vilains ou pas suffisamment vieux pour être munis du label "objet ayant une valeur culturelle".

Il est question à Horgen (ZH) de démolir une construction industrielle monumentale du début du siècle, deux halles de fabrication symétriques d'une longueur de 170 mètres, richement décorées. Bien qu'une commission du service de la conservation des monuments ait décidé de protéger cet immeuble en 1981, le Conseil d'Etat zurichois a annulé cette décision suite aux demandes de dédommagement exorbitantes du propriétaire.

Ainsi, rien ne s'opposait désormais à l'octroi de l'autorisation de démolir. Une des ailes du bâtiment a déjà passé sous les chenilles des trax. La seconde étape des travaux est cependant bloquée par des recours des voisins qui critiquent non pas la démolition en soi, mais des détails du nouveau bâtiment. La partie centrale de cette fabrique qui comporte une coupole est également en sursis du fait de ces recours. Alors que toutes les procédures juridiques lancées par la section zurichoise de la Ligue suisse pour le patrimoine ou le service de protection des monuments ont échouées, il ne reste plus qu'à espérer que la maison Grob SA (appareillage pour les filatures), propriétaire de l'immeuble se décide à sauver la coupole. En guise de carte de visite, il serait envisageable d'intégrer à la nouvelle construction cette unité centrale qui témoigne de l'évolution de l'entreprise. Cette manière de faire hardie donnerait une allure certaine à l'ensemble et témoignerait de l'ouverture d'esprit d'une maison, ce qui ne saurait nuire à son image de marque.

Souvent en Suisse, les privés peuvent décider de conserver ou de détruire des biens culturels. Pour prouver que les propriétaires ont des raisons de défendre leur autonomie, rien de mieux que de montrer qu'ils sont conscients de l'importance du patrimoine qu'ils gèrent en le maintenant autant que possible.

Adresse utile: Heimatschutz Zurich, Bruno Kläusli, Grosswiesenstr. 153, 8051 ZURICH

Doldertal à Zurich

L'inaction peut aussi sauver des biens culturels.

Dans le Doldertal, il est prévu de démolir un ancien bâtiment peu intéressant en lui-même pour ériger un immeuble moderne. L'endroit est caractérisé par une ensemble de constructions datant des années 30, l'âge des pionniers du modernisme. A l'époque, les architectes tenaient compte, bien plus qu'aujourd'hui, des particularités de l'environnement bâti et naturel existant. La démolition de l'ancien bâtiment créerait un déséquilibre inadmissible dans cet ensemble fort intéressant d'un point de vue culturel et historique.

Comme les plans du nouveau bâtiment ont déjà été approuvés, la section Zurich ville de la Ligue suisse pour le patrimoine a demandé aux maîtres d'oeuvre de renoncer à leur projet.

Adresse utile: Heimatschutz Zurich, Bruno Kläusli, Grosswiesenstr. 153, 8051 ZURICH

Friedrichstrasse à Bâle

Bâti dans le style de "l'historicisme", une sorte de portail orne l'entrée de la Friedrichstrasse à Bâle. Si les recommandations du Département des travaux publics bâlois sont suivies, le propriétaire pourra couper en deux cet élément architectural.

Précisons que la ligne de démarcation entre la zone protégée de la ville et la zone à bâtir usuelle passe sous ladite porte (il est vrai que les traits au stylo feutre sont plus simples à dessiner en suivant le tracé des rues...). Le propriétaire a l'intention de démolir la partie située à droite de cet ensemble qui date du début du siècle. Il n'en reste pas moins, et la section bâloise de la Ligue suisse pour le patrimoine l'a relevé, que la destruction de la moitié droite anéantirait définitivement le jeu architectural existant avec la partie gauche.

Le service de conservation des monuments de Bâle-ville a demandé que ce bâtiment soit protégé. Malheureusement, le Conseil d'Etat a refusé d'accéder à cette requête, malgré les efforts entrepris par les habitants du quartier. A fin juin, le département des travaux publics a accordé l'autorisation de construire pour le nouveau bâtiment. Le Heimatschutz bâlois a déposé un recours contre cette autorisation. De plus, la commission des pétitions du Grand Conseil a reçu un manifeste signé par 580 habitants du quartier.

Le gouvernement étudie maintenant la situation. Il faut espérer que cette construction curieuse sera sauvée par des décisions courageuses prises par les individus concernés.

Adresse utile: Heimatschutz Basel, Ronald Grisard, Eisenbahnweg 11, 4058 BALE. Tél: 061/26.72.27.

Reitschule de Berne

Le bâtiment fort original de l'école d'équitation (que nous désignerons par son nom allemand) n'est pas connu des seuls Bernois. Tous les passagers des trains CFF partant en direction de Zurich, Bâle et de l'Oberland bernois connaissent cet ensemble remarquable. Il n'est dès lors pas surprenant que la population bernoise, dans un sondage effectué par le quotidien de la place "Berner Zeitung", se soit prononcée, à une majorité des deux tiers, en faveur de la conservation de ce bâtiment menacé par un échangeur routier.

Par contre, il est étonnant de constater que l'immeuble de la Reitschule n'est absolument pas entretenu alors que plusieurs projets de nouvelle affectation existent. Espérons que les autorités compétentes de la ville de Berne se décideront bientôt à exprimer leur volonté de "maintenir une ville habitable ainsi que la structure bâtie existante" telle qu'elle est proclamée dans les dicours officiels.

Adresse utile: Interessegemeinschaft Kulturraum Reitschule (IKuR), Case postale 1067, 3001 BERNE

Ancienne église du Noirmont

L'avenir de cette église, qui date en partie du XV siècle, oscille entre la démolition et une nouvelle gloire en tant que musée d'art religieux.

En 1969, la construction d'une nouvelle église a eu pour conséquence une désacralisation du lieu. Aujourd'hui en fort mauvais état, elle risque d'être démolie si l'assemblée paroissiale le décide. Signalons que les fonds pour y établir le musée d'art religieux n'ont pas été recueillis.

Mais une association pour la protection des monuments historiques a été constituée. Elle s'oppose, en collaboration avec l'Office du patrimoine historique du canton du Jura, à la destruction de ce bien culturel.

Pierre Arnold Borel du musée paysan de La Chaux-de-Fonds remarque qu'il est étonnant que les habitants du Noirmont veuillent démolir leur église unique en son genre très loin à la ronde, alors que dans des pays voisins de semblables constructions ont été bombardées et qu'on s'évertue à les reconstruire...

Adresse utile: Association pour la protection des monuments historiques, Maurice Paratte, le Château, 2725 LE NOIRMONT. Tél: 039/53.13.03.

Villa Panorama à Thoune

En 1981, le préfet de Thoune a classé la Villa Panorama monument historique. Une interdiction de démolir a été prononcée. Mais en septembre 1983, cette décision a été annulée: le propriétaire avait fait recours et émis des prétentions telles en matière de dédommagements que les autorités ont renoncé à leur projet.

Retournement de situation, l'autorisation de démolir est retirée tout de même, une nouvelle loi concernant les rives du lac est entrée en vigueur.

Mais le tribunal administratif cantonal bernois admet un autre recours du propriétaire et en juin 1986, l'autorisation de raser le bâtiment est définitive.

Les arrière-petits-enfants de locataires de cette villa, dont M. Christoph Straub, avocat à Zoug, ont réussi à obtenir du propriétaire qu'il interrompe les travaux. La Villa Panorama existe donc encore. Dans l'espoir que la municipalité de Thoune participe financièrement à l'action de sauvegarde, les promoteurs de cet exercice de dernière minute cherchent à définir de quelle manière cette villa et le magnifique parc attenant pourront être utilisés. Et il reste à financer le tout!

Immeuble commercial d'Uetendorf (BE)

Un bâtiment dont l'image domine depuis 1902 le village d'Uetendorf dans le Gürbetal, devrait être démoli selon les voeux de la compagnie du chemin de fer local et du Département des travaux publics. Il s'agit d'améliorer la fluidité du trafic dans les environs de la gare.

Il est regrettable de devoir constater que le respect du domaine bâti est totalement ignoré.

Le groupe "Kulturzunft Dorflüt" entend lutter contre cette démolition. Selon ce groupe, cet immeuble n'est pas seulement un témoin typique de l'architecture du début du siècle, mais il est parfaitement intégré à son environnement.

La commune envisage de céder le bâtiment au Gürbetalbahn en usant d'une procédure d'expropriation ce qui dispenserait l'Exécutif de devoir présenter le dossier devant les députés locaux. Le groupe d'habitants du

village a déposé un recours. L'autorisation de démolir n'a pas encore été accordée. La suite au prochain au numéro.

Adresse utile: Kulturzunft Dorflüt, Annemarie Kurt, Buchhalde 326, 3138 UETENDORF. Tél: 033/45.36.16.

Löwenapotheke à Wil (SG)

La pharmacie du Lion, située à l'Oberen Bahnhofstrasse au centre de Wil, doit être démolie. Cet immeuble richement décoré de façon figurative a une fonction claire dans l'urbanisme de cette agglomération.

Bien que le Conseil communal (exécutif) ait placé en 1980, le bâtiment sous protection, il devrait maintenant être démoli. En effet, le propriétaire a fait opposition et l'a emporté. Le plan d'affectation a été modifié par décision du Conseil d'Etat.

la Ligue suisse pour le patrimoine section St.Gall a déposé un recours contre cette décision.

Adresse utile: Heimatschutz, Sektion St.Gallen Rudolf Gruber Museumstrasse 37, 9000 ST.GALLEN. Tél: 071/ 25.07.02.